



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-92469>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-92469

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-52454

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Vergèze

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21300344500078

**Ville :** VERGEZE

**Code postal :** 30310

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 30

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 90911200

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le montant des prestations est de 50 000.00 euro(s) HT/an, identique pour chaque période de reconduction

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Nombre d'offres reçues : 7 Date d'attribution : 05/08/24 Marché n° : 2024/11 Mmh Nimes, 370 Rue Du Trident, 34740 Vendargues Montant Ht : 200 000,00 Euros Renseignements complémentaires :

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. La durée maximale du contrat, toutes

périodes confondues, est de 4 ans. Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est de 50 000.00 euro(s) Ht Maximum. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/08/2024**